



Groupe de Recherche Action Droits de l'Enfant Mali

GRADEM

Faladié Extension ; Tél. : Bko 21 73 00 82 ; Ségo : 21 72 99 95
Site Web : www.gradem.org Email : gradem@gradem.org
Bamako – MALI

RAPPORT D'ÉVALUATION

Projet : « Promotion d'initiatives citoyennes de développement durable pour l'accès des enfants à leurs droits en milieu rural défavorisé ».



Période : 01.10.2018 – 30.09.2021

Lieux d'exécution : Mali – Régions de Koulikoro, Ségo et Mopti

Les partenaires techniques et financiers



KiRA - Droits des enfants Afrique



coopération
allemande

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Sommaire :	N° page
Abréviations	3
Résumé du rapport d'évaluation	4- 5
Introduction	6
Tableau d'atteinte des objectifs	7- 12
Contexte global	13
Efficacité	14- 19
Efficiences	20- 22
Pertinence	22- 23
Impact	23- 28
Durabilité (Pérennité et viabilité)	29- 31
Conclusion	32- 33
Annexe (Quelques témoignages)	34- 37
Quelques photos	38-39

Abréviations :

AGR : Activité Génératrice de Revenu

AME : Association des Mères élèves

APE : Association des parents d'élèves

BMZ : le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement Allemand

CAD : Comité d'Aide au Développement

CAP : Centre d'animation Pédagogique

CGS : Comité de gestion scolaire

DRDSES : Direction Régional du développement Social et de l'Economie Solidaire

DRPFEF : Direction Régionale de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille

GRADEM : Groupe de Recherche Action Droits de l'Enfant Mali

OCDE Organisation de coopération et de développement économique

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la société civile

PDSEC : Programme de Développement Social Economique et Communal

SCOFI : Chargée de la scolarisation des filles

Résumé du rapport d'évaluation :

Résumé de la situation de départ

Les droits de l'enfant ne sont pas encore inculturés dans les communautés villageoises, ils sont rejetés en raison d'une mauvaise compréhension liée à de mauvaises traductions et l'absence d'un manuel de référence en langues locales (Bamanankan, Bomu et Donosso).

Dans les écoles, la majorité des enseignants pratiquent toujours le châtiment corporel.

Les initiatives économiques (petit commerce, maraichage, aviculture et embouches bovines) des femmes et des jeunes filles membres des coopératives fonctionnent bien mais il est nécessaire de consolider les acquis pour leur pérennisation. Avec une assise économique plus forte, les coopératives pourront être à l'initiative d'actions collectives permettant de répondre aux besoins de la communauté en matière d'infrastructures scolaires ou autres. Dans les nouvelles communes d'intervention, tout reste à faire en matière de scolarisation des enfants et de lutte contre l'exode précoce.

Fort de son succès avec l'approche développée dans le projet précédent, GRADEM a voulu en faire profiter ces communes défavorisées.

Cadre de l'évaluation

L'évaluation a cherché à répondre aux questions clés suivantes : Efficacité, Efficience, Pertinence, Impact et Durabilité du projet P3337 qui a couvert 86 villages dont 76 avec une coopérative autogérée par les communautés. Un échantillonnage de 25% des villages d'intervention a permis de toucher 19 villages lors d'une enquête de collecte des effets u projet.

L'équipe de l'auto-évaluation constituée de six agents du GRADEM et de deux personnes externes aux activités du projet (œil neutre). Les informations ont été collectées auprès des ciblés au nombre de :

- à Ségou : **205** personnes dont **31** hommes, **80** femmes et **94** Enfants (**56** filles et **38** garçons) ;
- à Fana : **269** personnes dont **90** hommes, **119** femmes et **60** Enfants (**37** filles et **23** garçons) ;

Soit un total global : 474 personnes dont **121** hommes, **199** femmes et **154** enfants (**93** filles et **61** garçons).

L'évaluation permet de tirer les conclusions suivantes :

Malgré la survenue de la pandémie du COVID 19 avec le lot de difficultés qu'elle a engendré, l'équipe du projet a pu réaliser les activités prévues et les résultats attendus sont pratiquement tous totalement atteints et certains d'entre eux, au-delà des espérances.

Le manuel d'inculturation des droits de l'enfant en langues locales Bamanankan, Bomu et Donosso a été accueilli avec plein d'espoir par les différents acteurs de la protection de l'enfant et par les enfants eux-mêmes, avec de multiples qualificatifs pour certains le dictionnaire de transcription des droits de l'enfant en langues locales, le guide sur les droits de l'enfant pour la préparation de leçons par les enseignants etc.

Dans 63/76 communautés dont 34 à Fana et 29 à Ségou des initiatives citoyennes existent grâce à un fort engagement des coopératives (réalisation des actions collectives chaque année favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants). Ceci grâce à la prise de conscience provoquée par la diffusion des droits de l'enfant en langues locales.

On peut affirmer que le projet a permis dans plus de 60 /76 villages d'intervention (79%) de réaliser au moins une action collective par an favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village (réparation/construction de classe ; fabrication de table-banc ; prise en charge d'enseignants communautaires, acte de naissance etc.) et de participer à des activités de cadre de concertation (réseau) de leur localité. A l'an3 (2021), 74 actions collectives favorisant le

respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village et ont touché 3307 enfants dont 1837 filles et 1470 garçons dans les 63/76 villages.

On note une nette progression de l'engagement des communautés dans la réalisation d'actions collectives favorisant le respect des droits des enfants notamment la scolarisation des enfants dans leur village qui a connu une très nette progression. Plus de 63/76 (82,8%) coopératives réalisent des actions en faveur des droits de l'enfant. Cette stratégie de promouvoir les droits de l'enfant basé sur la transcription en langues locales pour rendre plus accessibles celui-ci aux communautés permet de réduire les résistances et favorise la mise en place d'un environnement plus protecteur des droits de l'enfant au niveau village. De même, le nombre de filles entrées en second cycle scolaire a augmenté de 43% dans les villages d'intervention.

Une réelle régression des châtiments corporels est remarquable en milieu scolaire comme le témoigne les élèves ainsi que les autorités scolaires. Cependant quelques enseignants continuent toujours de faire recours au fouet/bâton ; la sensibilisation devra être poursuivie. Les témoignages des maires des communes d'intervention du projet ont été des temps fort sur les effets de l'action du projet. L'éducation non-violente fait son chemin doucement a dit la présidente du groupement des femmes de Fana.

L'initiation et la mise en pratique de l'agroécologie et la permaculture pour la production d'une nourriture saine et des cultures pérennes a débuté, mais elle bouscule les habitudes culturelles. Les personnes initiées en ont compris la pertinence, cependant les savoirs faire ne sont pas encore totalement acquis et doivent être approfondis. La sensibilisation et les démonstrations devront être poursuivies afin que les méthodes soient vraiment maîtrisées en vue d'inscrire durablement le changement et d'augmenter efficacement les revenus des paysans.

Les effets inattendus du projet sont également intéressants à noter. En effet, l'augmentation de la confiance en soi, de la solidarité qui a été soulignée par les membres des coopératives ainsi que l'amélioration du dialogue et de la communication dans les couples et entre parents et enfants sont des résultats extrêmement intéressants et positifs. Les villages bénéficiaires du projet sont plus sereins parce que les membres des coopératives disposent de revenus quasi permanents (même s'ils ne sont pas élevés, ils ont le méritent d'être disponibles) et sont plus confiants dans l'avenir. Ils savent qu'ils peuvent réaliser des projets pour leur communauté. Ces effets sont gagés de réussite individuelle, de développement endogène de la communauté et d'une citoyenneté plus consciente et plus responsable.

La dynamisation du milieu rural par l'approche « création de coopératives » permet de conclure sa pertinence pour l'encrage des droits de l'enfant et le développement durable par la mobilisation de ressources locales et autogérées par les communautés elles-mêmes. Elle constitue une réponse pertinente de lutte contre la misère et la pauvreté en milieu rural défavorisé avec un apport de ressources financières disponibles pour les familles et des méthodes innovantes de production agricole écologique durable qui garantissent une meilleure santé des populations. Vu les succès enregistrés et l'enthousiasme suscité auprès des bénéficiaires et des autorités, cette approche doit être vulgarisée.

Introduction :

Le projet « Promotion d'initiatives citoyennes de développement durable pour l'accès des enfants à leurs droits en milieu rural défavorisé », est cofinancé par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et enregistré sous le n° de projet P-3337.

Lieux d'exécution : Mali : Régions de Koulikoro, Ségou et Mopti

Groupes cibles

- Cibles directs :
13.600 enfants (7.000 filles) dans les villages d'intervention du projet des trois régions (Ségou, Koulikoro, Mopti) dont :
 - 1.800 élèves du premier cycle scolaire dont 1.000 filles dans les 18 nouveaux villages des régions Ségou et Koulikoro
 - 1.000 enfants en âge d'aller à l'école, qui ne fréquentent pas l'école dont 600 filles dans les 18 nouveaux villages des régions Ségou et Koulikoro
 - 1.000 parents- enfants- teams dans les 18 nouveaux villages des régions Ségou et Koulikoro
- Cibles Indirects (environ 9 600) :
 - Population de 86 villages (dont 28 nouveaux) de 9 communes de 3 régions (Ségou, Koulikoro, Mopti)
 - 175 autorités communales de l'Etat
 - 50 représentants des médias
 - 14 représentants des mairies (chargés de la scolarisation, du suivi des coopératives)
 - 600 enseignants sortant des instituts de formation pour maîtres
 - 3 agents des CAP (centre d'animation pédagogique)
 - 3 agents des services de développement rural
 - 3 personnes expertes en alphabétisation & 6 communicateurs traditionnels
 - Réseaux des OSC actives en matière des droits de l'enfant et de la femme à Bamako
- Alliés :
 - Direction régionale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille
 - Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants au Mali
 - Direction nationale chargée des langues nationales au Mali

Résumé de la situation de départ

Les droits de l'enfant ne sont pas encore inculturés dans les communautés villageoises, ils sont rejetés en raison d'une mauvaise compréhension liée à de mauvaises traductions et l'absence d'un manuel de référence en langues locales (bambara, boumou et dogon).

Dans les écoles, la majorité des enseignants pratiquent toujours le châtime corporel.

Les initiatives économiques (petit commerce, maraichage, aviculture et embouches bovines) des femmes et des jeunes filles membres des coopératives fonctionnent bien mais il est nécessaire de consolider les acquis pour leur pérennisation. Avec une assise économique plus forte, les coopératives pourront être à l'initiative d'actions collectives permettant de répondre aux besoins de la communauté en matière d'infrastructures scolaires ou autres. Dans les nouvelles communes d'intervention, tout reste à faire en matière de scolarisation des enfants et de lutte contre l'exode précoce.

Fort de son succès avec l'approche développée dans le projet précédent, GRADEM a voulu en faire profiter ces communes défavorisées.

Tableau d'atteinte des objectifs à l'issue du projet :

Objectif du projet (Outcome) :	Situation de départ	Situation attendue à la fin du projet	Situation effective à la fin du Projet (30/09/2021)
Dans les 86 villages d'intervention du projet, les principaux droits de 13.600 enfants dont 7.000 filles sont compris, acceptés et les populations initient des actions communes pour leur meilleure application.	La participation locale dans la promotion des droits des enfants, et notamment le soutien à leur scolarisation, est basé sur l'engagement fragile des groupements coopératifs dans 58 villages et quasi inexistante dans 28 autres où tout est laissé à l'initiative de l'Etat et des municipalités (avec des résultats décourageants à cause d'un manque de moyens financiers et de volonté politique de ces derniers).	Dans au moins 60 villages d'intervention du projet les communautés mènent au moins une action collective par an favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village (réparation/construction de classe ; fabrication de table-banc ; prise en charge d'enseignants communautaires, acte de naissance etc.) et participent à des actions de création de réseau dans la région.	Dans 63/76 villages d'intervention du projet soit 83 % (29 à Ségou et 34 à Koulikoro) ont mené des actions collectives favorisant la scolarisation des 16 331 enfants dont 8339 filles (dotation des enfants des binômes en Kits scolaire, confection de briques, construction de salles de classes pour la décentralisation des salles de classes de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année dans les hameaux, réparation des tables bancs et toiture de salles de classes, appui de l'école en chaises et appui financier au CGS pour la gestion de l'école, construction des toilettes), établissement des actes de naissances pour les enfants. (Annexe Fiche Action concrètes des coopératives).
	Dans les nouveaux villages d'intervention du projet le pourcentage des filles achevant le cycle primaire s'élève à 36% et celui des garçons à 45%.	Dans les 18 nouveaux villages des régions de Ségou et Koulikoro au moins 50% des filles et 65% des garçons entrés en 1 ^{ère} cycle achèvent celui-ci.	Dans les nouveaux villages du projet, 97% des filles (148/153) et 74% des garçons (140/190) ont réussi leurs examens d'école primaire pour l'année scolaire 2019/2020 en octobre 2020. <u>Selon les statistiques collectées :</u> Dans les 18 nouveaux villages des régions de Ségou et Koulikoro, 58% (soit 180/313 effectifs) des filles et 65% (225/344 effectifs) des garçons entrés en 1 ^{ère} cycle <u>continuent en juin 2021</u> celui-ci

	<p>Dans les anciens villages, grâce à différentes actions du projet, la situation est devenue acceptable : 53% des filles et 58% des garçons ferment leurs études élémentaires. Cependant encore peu de filles poursuivent leur scolarité en second cycle.</p>	<p>Dans les anciens villages le nombre de filles scolarisées en second cycle a augmenté d'au moins 50%.</p>	<p>Dans les anciens villages du projet, le nombre de filles fréquentant l'école secondaire a plus que triplé (de 328 au début du projet à 1083 pour l'année scolaire 2018/2019) et à l'année scolaire 2020/2021 sur un effectif de <u>2541 élèves</u>, <u>les filles étaient 1314 filles soit 52%</u>.</p>
	<p>Dans les villages d'intervention du projet les châtiments corporels perdurent dans l'ensemble des écoles.</p>	<p>Dans au moins 60% des écoles des 76 villages d'intervention du projet des régions Ségou et Koulikoro¹, les méthodes alternatives non violentes d'éducation sont privilégiées aux châtiments corporels. (<i>preuve : témoignage confidentiel des enfants</i>)</p>	<p>Dans 66% (soit 37/59) des 59 écoles des 76 villages d'intervention du projet des <u>régions Ségou et Koulikoro</u>, <u>les méthodes alternatives non violentes d'éducation sont privilégiées aux châtiments corporels</u>. (<i>Preuve : Témoignage des élèves, des enseignants, des membres du CGS, APE, AME, coopérateurs et certains directeurs d'écoles</i>)</p>

¹ En raison de la situation de sécurité tendue dans la région de Mopti, seules les activités d'élaboration du manuel auront lieu.

	<p>Les méthodes actuelles de monoculture pratiquées dans les villages d'intervention du projet mettent en péril la base alimentaire, les opportunités de revenus et la santé de la population, car ils entraînent des rendements toujours plus faibles en raison de l'appauvrissement des sols, une infestation parasitaire de plus en plus fréquente et une utilisation abusive des pesticides.</p>	<p>80 des 110 membres des coopératives formés dans des méthodes d'agroécologie à la ferme de GRADEM ont mis en œuvre et/ou ont transmis leurs nouvelles connaissances dans leurs villages. C'est-à-dire qu'ils utilisent p.ex. moins de pesticides et d'engrais artificiels, économisent alors les coûts de fonctionnement nécessaires à la gestion des champs, protègent le sol et l'environnement par des nouvelles méthodes de culture et attendent au moins les mêmes ou des meilleures récoltes, contribuant ainsi à assurer durablement leur base alimentaire, leurs opportunités de revenus et leur santé.²</p>	<p>De 2019-2021, 95/110 membres formés (dont 41 femmes, 09 filles et 45 hommes) de 09 coopératives (cf liste) sur les méthodes agroécologie à la ferme du GRADEM, ont mis en œuvre et ont transmis leurs nouvelles connaissances dans leurs villages (restitution aux autres membres de leur coopérative, cultures associé, traitement des plantes, prévention et traitement de la volaille). La production a permis l'amélioration du plat quotidien de la famille par les légumes frais, les feuilles vertes d'une part et l'apport de revenu complémentaire par la vente des produits (feuilles, des légumes) lors des foires hebdomadaires d'autre part.</p>
--	--	--	---

Sous-Objectifs (Output) :	Indicateurs (avec estimation quantitative, si possible)		
	Situation de départ	Situation attendue à la fin du projet	Situation effective à la fin du Projet (30/09/2021)
<p>1. Les acteurs étatiques, les réseaux de la société civile et 86 communautés villageoises comprennent et promeuvent les droits des enfants dans le contexte culturel et situationnel (en particulier le</p>	<p>Rejet de droits de l'enfant en raison d'une mauvaise compréhension liée à de mauvaises traductions et l'absence de manuel de référence en Bambara, Bomou et Dogon (Donosso).</p>	<p>Un manuel traduisant les droits de l'enfant en Bambara, Bomou et Dogon (Donosso) et les situant dans le contexte culturel local est disponible. Ce manuel contribue, entre autres, à la compréhension et à l'acceptation des droits de l'enfant dans les 86 villages du</p>	<p>Un manuel traduisant les droits de l'enfant en Bamanankan, Bomou et Donosso est disponible et vulgarisé dans les 86 villages des régions de Koulikoro (43 villages), Ségou (33 villages) et Mopti (10 villages) et sert de base de réflexion sur l'éducation</p>

² Les données de base à ce sujet seront collectées au début du projet à travers une étude réalisée dans un échantillon représentatif de villages afin de parvenir à une comparabilité solide. Les résultats de cette étude seront communiqués au plus tard dans le premier rapport intermédiaire.

<p>droit à l'éducation et à l'éducation non violente) dans les langues Bambara, Bomou et Dogon (Donosso), aussi bien dans les régions rurales que dans la capitale Bamako.</p>		<p>projet et sert de document de référence pour l'éducation non violente aux enseignants. Au moins 60% des membres d'organisations de la société civile organisées au niveau régional utilisent le manuel dans leur travail pour améliorer la protection des enfants.</p>	<p>non violente chez les enseignants. Au total plus de 5000 exemplaires vulgarisés Plus de 70% des membres d'organisations de la société civile organisées au niveau régional utilisent le manuel dans leur travail pour améliorer la protection des enfants dans les régions de Ségou (23/33) et Koulikoro (35/43) et Mopti (21/21)</p>
<p>2. Les groupements coopératifs sont dynamiques dans les 76 villages d'intervention du projet des régions Ségou et Koulikoro et savent comment s'engager pour le développement communautaire et la promotion des droits des enfants.</p>	<p>Dans 58/76 villages d'intervention du projet la population s'engage dans une coopérative pour le développement local et autogéré du village.</p>	<p>Dans tous les 76 villages d'intervention du projet des régions Ségou et Koulikoro, il existe une coopérative pour le développement local et autogéré du village.</p>	<p>Dans les 75/76 villages d'intervention du projet, il existe une coopérative autogérée qui soutient la scolarisation des enfants, la promotion et la protection des droits des enfants de leur village, et le développement économique du village (régions Ségou 32 et 43 à Koulikoro).</p>
	<p>Le fonctionnement des 58 coopératives déjà en place est encore fragile car la majorité de leurs membres ne savent ni lire, ni écrire. Ils ne peuvent donc pas maîtriser efficacement les outils de gestions et peuvent facilement devenir victimes de manipulation et de corruption.</p>	<p>Les membres du bureau de 80% des coopératives des anciens villages et 60% des nouveaux villages dans les régions de Ségou et Koulikoro maîtrisent les outils de gestion et capitalisation pour le fonctionnement transparent et durable de leur coopérative et les utilisent efficacement.</p>	<p>Les membres du bureau de 81 % (soit 47/58) coopératives d'anciens villages (22 Ségou + 25 Koulikoro) et 83 % (soit 15/18) coopératives des nouveaux villages (7 Ségou + 8 Koulikoro) maîtrisent les outils de gestion et capitalisation pour le fonctionnement transparent et durable de leur coopérative et les utilisent efficacement. (cf fiche de suivi des</p>

			membres formés sur la tenue des outils de gestion).
	Alors que dans les anciens villages d'intervention du projet, les familles membres d'une coopérative ont accès à des fonds pour mener des activités génératrices de revenus, leur permettant ainsi d'augmenter leur revenu familial et d'envoyer leurs enfants à l'école, les familles vivant dans les nouveaux villages d'intervention du projet continuent de vivre dans des conditions très précaires, n'ayant aucun moyen d'investir et ne pouvant généralement pas payer les fournitures scolaires et les frais de scolarité de leurs enfants.	Dans tous les villages d'intervention du projet, les familles membres d'une coopérative ont accès à des fonds pour l'investissement, peuvent augmenter leur revenu familial grâce à des activités génératrices de revenus et sont en mesure de payer les fournitures scolaires et frais de scolarité permettant ainsi à leurs enfants d'aller à l'école primaire.	Dans les 75/76 villages d'intervention du projet, 5373/5434 soit 98,8% familles membres d'une coopérative ont eu accès à des fonds pour mener leur AGR. 3958/5373 soit 74% ont augmenté leurs revenus familiaux grâce à des activités génératrices et payent les fournitures scolaires et les frais de scolarité de leurs enfants (cf statistique récapitulatif des binômes scolaire et exodant).
3. La ferme gérée par GRADEM dans la zone d'intervention du projet offre aux filles et femmes des zones rurales de nouvelles possibilités de formation innovantes pour leur région afin d'accroître durablement la productivité de leurs propres activités agricoles tout en respectant la protection des ressources.	Pas d'opportunité de formation à la portée des jeunes filles et femmes du milieu rural dans la région pour acquérir le savoir/savoir-faire de produire de la valeur ajoutée à leur production agricole et des connaissances rudimentaires en matière de maraîchage permettant d'optimiser l'exploitation de l'espace disponible.	110 personnes (dont 88 filles / femmes) des villages d'intervention du projet ont acquis, à la ferme de Zantiguila gérée par le GRADEM, des connaissances/compétences de base sur les méthodes de culture durables et productives ainsi que sur les techniques de valorisation des produits agricoles et sont capable de les mettre en œuvre concrètement. 80% du groupe cible est formé et habilité à jouer un rôle de multiplicateur dans sa coopérative et à transmettre ses connaissances et son savoir-faire en tant que point de contact à au moins huit autres personnes. Ils servent de	110 membres formés (dont 41 femmes, 24 filles et 45 hommes) de 14 coopératives sur les méthodes d'agro écologie à la ferme de Zantiguila ont tous mis en œuvre et ont transmis (100%) leurs nouvelles connaissances dans leurs villages : <i>(restitutions à 1032 autres membres de leur coopérative, cultures associées, traitement des plantes)</i> 1032 démultiplicateurs (730 femmes, 247 hommes et 55 filles) touchés par les personnes formées et qui expérimentent l'approche agroécologique dans leurs villages (cultures associées, traitement des

		personnes de contact pour les méthodes de culture agroécologiques dans le village.	plantes, prévention et traitement de la volaille).
4. Le partenaire local est renforcé dans ses capacités de mise en œuvre et de suivi des activités du projet et notamment des activités génératrices de revenus agricoles durables. La culture rentable à la ferme permet à GRADEM d'assurer la prise en charge des filles accueillies à son centre de protection Bamunan à Bamako.	À l'exception des travailleurs agricoles, les membres de l'équipe du projet ont peu ou pas de connaissances de base en agroécologie. Mais ils ont besoin d'une compréhension rudimentaire afin de pouvoir accompagner l'évolution des activités agricoles des villageois.	Tous les membres de l'équipe du projet ont une compréhension de base de l'agroécologie, sont familiers avec sa philosophie, son approche et sont capables d'accompagner les coopératives et leurs membres.	Tous les membres de l'équipe du projet ont une très bonne compréhension de base de l'agroécologie, font la promotion de cette philosophie auprès des coopératives.
	GRADEM a une longue expérience dans la mise en œuvre des projets de protection de l'enfance, mais peu de connaissances/ d'expérience dans la gestion d'une ferme agricole et dans le suivi des mesures agroécologiques.	Les employés de GRADEM sont familiarisés avec les techniques de planification, de suivi et d'évaluation des projets et, en particulier, des activités agricoles prévues à la ferme.	Les employés du GRADEM renforcés en suivi/évaluation et participent aux suivis des activités de la ferme : capitalisation, analyse, évaluation des activités et appui à la planification des activités semestrielles.
	Jusqu'à présent, les rendements de la ferme de GRADEM ne contribuent que très peu à la prise en charge de base des filles accueillies à son centre Bamunan à Bamako. GRADEM dépend donc fortement de financements extérieurs.	À partir de la deuxième année du projet, les rendements de la ferme agricole de GRADEM à Zantiguila contribueront de manière significative à l'approvisionnement alimentaire de base des filles du centre de protection de l'enfance Bamunan à Bamako, renforçant ainsi l'indépendance financière du partenaire.	La ferme agricole a mis à la disposition du centre de protection des jeunes filles « Bamunan, espoir et vie » de Bamako durant les trois ans du projet 250 kg de maïs, 10 alvéoles d'œufs de poules locales, 15 kg de viande de volailles, 60 kg de tomates, 15 kg de choux pommes, 24 kg d'aubergines et 08 kg de citronnelle pour le thé matinal et 13 kg de gombos séchés pour la restauration des enfants accueillis. Durant les trois ans du projet, le centre d'accueil n'a pas acheté de maïs pour l'alimentation des jeunes filles grâce à l'apport de la ferme.

Contexte global :

Le présent rapport restitue les résultats de l'auto-évaluation du projet : « ***Promotion d'initiatives citoyennes de développement durable pour l'accès des enfants à leurs droits en milieu rural défavorisé*** »

Les **objectifs principaux** sont les suivants :

- Evaluer la qualité du travail accompli : la stratégie, l'approche de GRADEM et les résultats obtenus par rapport aux objectifs et indicateurs en relation avec la matrice du projet BMZ4.
- Analyser les effets du projet et porter un jugement en s'appuyant sur les critères du CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE).

L'évaluation cherche à répondre aux questions clés suivantes : Efficacité, Efficience, Pertinence, Impact et Durabilité

Le projet P3337 couvre 86 villages dont 76 avec une coopérative autogérée par les communautés. Un échantillonnage de 25% des villages d'intervention a permis de toucher 19 villages lors d'une enquête de collecte des effets u projet.

L'équipe de l'auto-évaluation constituée de six agents du GRADEM et de deux personnes externes aux activités du projet (œil neutre). Cette équipe d'évaluation a utilisé un outil pour collecter les informations auprès des ciblés au nombre de :

- à Ségou : **205** personnes dont **31** hommes, **80** femmes et **94** Enfants (**56** filles et **38** garçons) ;
- à Fana : **269** personnes dont **90** hommes, **119** femmes et **60** Enfants (**37** filles et **23** garçons) ;

Soit un total global : 474 personnes dont **121** hommes, **199** femmes et **154** enfants (**93** filles et **61** garçons)

Trois niveaux d'attention portant sur la promotion d'initiatives citoyennes de développement durable par les politiques, la société civile et les cibles en faveur le renforcement d'un environnement protecteur à long terme pour les droits de l'enfant dans les milieux d'intervention. Cette évaluation a le souci de documenter les approches et méthodes qui ont été utiles et efficaces en matière d'impacts durables ainsi que les facteurs favorisant ou limitant de la durabilité des interventions au niveau local.

Déroulement de la mission :

- ♣ l'élaboration d'un questionnaire d'orientation en équipe,
- ♣ la collecte des données dans 19 villages d'intervention (25% des 76 villages du projet),
- ♣ l'analyse des données,
- ♣ le rapportage par région,
- ♣ la restitution des rapports par région,
- ♣ la production d'un rapport final,

Ces activités se sont déroulées du 15 au 30 septembre 2021.

Difficultés rencontrées :

- ♣ Transcription du questionnaire en langue bamanankan,
- ♣ L'état des pistes (sol marécageux, rivière)
- ♣ Indisponibilité de certaines cibles (majoritairement les enfants à cause des travaux champêtres).

Des solutions ont pu être apportées avec la motivation et la détermination de l'équipe et des mobilisateurs des coopératives des villages ciblés.

Constats – Résultats des analyses :

Les constats sont résumés ci-dessous en rapport aux critères d'évaluation.

Pour la mission d'auto-évaluation, l'efficacité du projet « ***Promotion d'initiatives citoyennes de développement durable pour l'accès des enfants à leurs droits en milieu rural défavorisé*** » ne fait aucun doute eu égard aux informations collectées auprès des parties prenantes.

Cibles (Personnes rencontrées par village)	Réponses collectées dans les villages visités
<ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs : - Présidentes, Chef de village, conseiller du chef de village - Conseiller municipal - Secrétaires généraux, Directeurs d'écoles - Groupement d'enfants - Radio 	<p>Dans la région de Koulikoro, arrondissement de Fana, sur les 11 villages visités 100% des communautés (coopératives) ont mené deux actions collectives par an favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village au moins à l'an 3 du projet.</p> <p>Six (06) communautés à travers les coopératives de Beniko, Yolla, Wérékélé Wouloufiena, sierro-Cissela et kossa ont témoigné avoir réalisé deux actions collectives durant les 03 ans du projet et cinq (05) autres (Tènèmbougou, N'Djinina, Konina, Daman, et Kolombada) 03 actions collectives à compter de l'an 2 et 3. Ces actions ont porté sur : la réparation/construction de classe ; la réparation de table-banc ; la prise en charge d'enseignants communautaires, l'établissement d'actes de naissance ou de jugement supplétifs pour les enfants, la participation aux rencontres du cadre de concertation communal des acteurs de la société civile, un réseau d'acteurs de développement du milieu rural et de la protection des droits humains de leur localité.</p> <p>Selon le rapport narratif 2021, 34/43 villages ayant une coopérative ont réalisé à l'an trois du projet au moins 2 actions collectives favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village et ont touché 1679 enfants dont 839 filles et 840 garçons. (voir fichier des actions collectives Annexe 1)</p> <p>Dans la région de Ségou, les 08 villages visités ont à 100% réalisé deux actions collectives par an favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village à l'an 3 du projet.</p> <p>Deux (02) communautés (coopératives) ont mené trois actions collectives durant les 3 ans et les 6 autres ont mené des actions concrètes les 2 dernières années du projet.</p> <p>Dans la région de Ségou, les actions collectives ont touché 1062 enfants dont 542 filles</p>

			<p>classe à Dougadougou, la réparation de tables bancs à Jigo et Fanzana, l'organisation de cours de renforcement ou de mise à niveau des élèves (appuyer les élèves à s'améliorer dans les matières tels que le français, le calcul, etc.) du 1er cycle de Fanzana, ; l'octroi de prêt aux binômes scolaires sans intérêt ou en don dans certains villages.</p> <p>Selon le rapport narratif 2021, 29/33 villages ayant une coopérative ont réalisé en l'an trois du projet 36 actions collectives favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village et ont touché 1628 enfants dont 998 filles et 630 garçons.</p> <p>(voir fichier des actions collectives Annexe 1)</p>
2	- Est-ce que les résultats obtenus ont contribué à atteindre les objectifs des projets ?		<p>En l'an1 (2019) : 12/76 villages ayant une coopérative ont réalisé 13 actions collectives favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village et ont touché 640 enfants dont 325 filles et 315 garçons.</p> <p>En l'an2 (2020), 53/76 villages ayant une coopérative ont réalisé 72 actions collectives favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village et ont touché 2032 enfants dont 1032 filles et 1000 garçons.</p> <p>E l'an3 (2021), 63/76 villages ayant une coopérative ont réalisé à l'an trois du projet 74 actions collectives favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village et ont touché 3307 enfants dont 1837 filles et 1470 garçons.</p> <p>(voir fichier des actions collectives Annexe 1)</p> <p>Une nette progression de l'engagement des communautés dans la réalisation d'actions collectives favorisant le respect des droits des enfants notamment la scolarisation des enfants dans leur village, donc les résultats obtenus des trois ans d'activités avec les communautés ont contribué à atteindre les objectifs du projet avec plus de 63/76 (82,8%) réalisant des actions en faveur des droits de l'enfant.</p>

3	<p>- Dans quelle mesure l'équipe en ce qui concerne sa qualification, ses compétences, l'expérience acquise, les outils de travail développés, le travail en équipe, l'engagement personnel de chaque membre de l'équipe a contribué à l'atteinte des objectifs ?</p>	<p>- Coopérateurs : - Présidentes, Chef de village, conseiller du chef de village - Conseiller municipal - Secrétaires généraux, Directeurs d'écoles</p>	<p>La maîtrise des droits de l'enfant en langues locales, l'élaboration, la diffusion et le suivi de la compréhension des droits de l'enfant au sein des communautés bénéficiaire, y compris les enfants. La méthode d'approche des communautés : un message clair, constant, accessible, cohésion, complicité et intégration des communautés d'intervention. L'existence d'outils de travail, la mise à disposition des outils au niveau des communautés, le renforcement des capacités en langues locales, la transcription des questions, etc. Le respect dans le travail, le sens à l'écoute, le courage, l'insistance dans le suivi et le contrôle des engagements pris entre les deux parties, Son audace à réaliser un feedback en grand groupe de travail sur les succès, les difficultés pour trouver des solutions ensemble. <u>Quelques témoignages :</u> « les animateurs du GRADEM sont patients, tenaces, respectueux, ils arrivent toujours à t'amener à réaliser l'activité en souriant » « Malgré la négligence de la communauté d'accueil, par moments, les animateurs avec leur approche d'intégration et de mobilisation réalisent leurs activités et parviennent à trouver la confiance des interlocuteurs qui souvent cachent exprès certaines informations concernant la situation réelle de la coopérative, du village etc. »</p>
4	<p>- Est-ce que les acteurs/partenaires ont contribué activement au succès des projets ?</p>	<p>Coopérateurs, CAP/Académies Enseignants Mairies Services techniques de l'Etat (DRPFEF ; DRDSES)</p>	<p>Les acteurs/partenaires ont contribué activement au succès du projet. Il y a eu un renforcement de la synergie interacteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ La coanimation des sessions de renforcement des capacités sur l'éducation sans violence et sans châtime corporel entre le CAP, les conseils éducation des mairies et l'équipe du projet, ♣ le renforcement des capacités des coopératives sur la coopérative et les outils de gestion avec le développement social, les coopératives, la mairie et l'équipe GRADEM, ♣ la transcription en langues locales entre la communauté, le CAP, l'équipe GRADEM et les enseignants, ♣ La disponibilité des partenaires (Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, CAP, les conseils éducation des mairies, les coopératives, le développement social (DRDSES), l'équipe GRADEM, la direction nationale des

			<p>langues, les enseignants, etc.) dans la réalisation des activités de renforcement et de sensibilisation de la communauté sur la vulgarisation des droits des enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ La franche collaboration avec les services techniques du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, de la Direction Nationale des Langues dans la transcription des droits de l'enfant en langues locales dans la région de Koulikoro (Fana), Ségou, Sikasso et Mopti, ainsi que la tenue des ateliers de diffusion dans chaque capitale de ces régions et à Bamako. ♣ La disponibilité des mairies aux suivis des coopératives de leur localité, leur contribution lors des différentes formations et ateliers du projet, ♣ La participation à l'information et à la sensibilisation des coopératives sur l'importante d'acquiescer un récépissé et les obligations par l'agent point focal du service technique du développement social et de l'économie solidaire (DRDSES), ♣ Le copilotage en les Centres d'Animation Pédagogique de Fana, Ségou et Bandiagara et le projet de la mise en place des termes de références et du cadre de concertation communale sur l'éducation non violente et sans châtiement corporel ; la transcription des expressions en langues locales Bamanankan, Bomus et Donosso. ♣ La facilitation de l'accès des communautés aux services techniques / partenaires (Mairies, CAP, DRPFEEF, DRDSES). L'insertion dans le PDSEC, des programmes visant aux respects des droits de l'enfant. <p>La diminution de l'exode, mariage précoce, l'abandon des travaux intenses effectués par les enfants aux heures des cours. Ces faits sont confirmés par les témoignages des communautés et des personnes ressources (rareté des jeunes filles aide-ménagères de plus en plus notoire dans les villes régionales et à Bamako), l'augmentation du taux de la scolarisation, le maintien scolaire sont des éléments qui soutiennent cette affirmation.</p>
5	- Quels sont des facteurs de réussite et d'échec par rapport à l'atteinte des objectifs ?	Coopérateurs, CAP/Académies Enseignants Mairies Services techniques de l'Etat (DRPFEEF ; DRDSES)	<p>Les facteurs de réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ L'obtention des actes de naissance des enfants, ♣ L'existence de la cohésion sociale, ♣ le dialogue entre parents-enfants, dialogue entre époux,

		<p>Equipe projet Groupement d'enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♣ le changement de comportement par l'acceptation et la connaissance des droits de l'enfant (enfant sujet de droit, éducation non-violente et sans châtement corporel), ♣ l'amélioration des conditions de vie (AGR), ♣ l'implication des enfants dans la prise de décision les concernant, ♣ Diminution de l'exode rural précoce des enfants, mariage précoce et forcé, l'abandon de l'école, travaux intenses des enfants, maltraitance des enfants ♣ Ecoute active des enfants ♣ Augmentation du taux de scolarisation des enfants, surtout les filles dans les villages. Et le maintien scolaire des filles de plus en plus notoire <p><u>Selon les statistiques collectés lors du suivi :</u></p> <p><i>Dans les 18 nouveaux villages des régions de Ségou et Koulikoro, 58% (soit 180/313 effectifs) des filles et 65% (225/344 effectifs) des garçons <u>entrés en 1^{ère} cycle continuent en juin 2021 celui-ci</u></i></p> <p><i>Dans les anciens villages le nombre de filles scolarisées en second cycle <u>en juin 2021 est de 2541 élèves dont 1314 filles soit 52%</u> alors qu'ils étaient 1788 élèves dont 915 filles dont 51% en juin 2018. On note donc une augmentation du nombre de filles scolarisées en second cycle (1314- 915 = 399 ; 399/915) soit 43,6%</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ la prise de conscience au sein des communautés sur les droits fondamentaux de l'enfant. La diminution du travail des enfants avec de plus en plus de respect de l'heure d'aller à l'école des enfants selon les coopérateurs, la diminution du problème d'acte naissance des enfants et la disponible de l'argent dans les villages par l'action de la coopérative, ♣ La diminution voire la fin des actes humiliation en cas de besoin urgent d'argent, <i>Dans les 75/76 villages d'intervention du projet, 5373/5434 soit 98,8% familles membres d'une coopérative ont eu accès à des fonds pour mener leur AGR. 3958/5373 soit 74% ont augmenté leur revenu familiale grâce à des activités génératrices et payent les fournitures scolaires et les frais de scolarité de leurs enfants (cf statistique récapitulatif des binômes scolaire et exodant).</i>
--	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none"> ♣ La mise en place de service de fonds d'urgence pour tout cas de santé de maladie, de situation de besoin en argent d'un membre avec ou sans intérêt par endroit ; ♣ L'initiation des actions d'information de sensibilisation sur l'acte des naissances pour chaque enfant, ♣ L'initiation de la recherche d'un acte de naissance pour les enfants de leur village (recensement par la technique du « porte à porte », la démarche auprès de la mairie et du tribunal pour l'établissement des actes de naissances) ♣ L'initiation de partenariat avec d'autres organisations dans l'amélioration des conditions de vie des femmes, de la communautés (micro développement, l'embouche de chèvres, etc.) ; ♣ L'existence dans chaque village d'un groupe d'environ 10 à 50 leaders femmes, hommes et enfants conscient de leurs rôles, responsabilités dans la construction d'un milieu où les enfants sont éduqués et vivent en sécurité, s'épanouissent avec des valeurs citoyennes. <p>Les facteurs d'échec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Le non-respect des consignes données par les agents du projet lors des différents suivi sur le terrain au niveau de certaines coopératives au début du projet (l'enregistrement à temps de chaque prêt dans le registre, tenir régulièrement les outils de gestion administrative de gestion des coopératives, ne donner un prêt à un membre que selon le respect des textes de la coopérative, tenir régulièrement les réunions à temps et préparer la rencontre avant, dégager le bénéfice, etc.) ♣ Le non-respect strict des règles de fonctionnement par certaines coopératives ♣ Refus, réticence/retard de certains membres de la coopérative de s'acquitter de leur engagement ♣ Non-respect de certains engagements de la mairie (Alphabétisation des coopératives) ♣ Faible taux d'alphabétisation de la communauté notamment des femmes <p>Synthèse : <i>Au regard des éléments cités plus haut, on approuve l'efficacité du projet, car les résultats relatifs à l'objectif sont atteints.</i></p>
--	--	--	---

Efficiencia

	- Questions	Cibles	Réponses collectées dans les villages
1	Les activités réalisées sont-elles adaptées par rapport aux résultats escomptés ? Est-ce qu'elles étaient pertinentes pour l'atteinte des objectifs ?	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs : - Présidentes, - Conseiller municipal - Secrétaires généraux, - Equipe projet - Groupement d'enfants - Radio 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Les activités réalisées sont adaptées par rapport aux résultats escomptés l'élaboration et la mise à disposition du manuel d'inculturation des droits de l'enfant transcrits en trois langues locales (Bamanankan, Bomu et Donosso), Renforcement de capacités des bénéficiaires dans les zones d'intervention du projet. ♣ Réorganisation des communautés à travers des coopératives, amélioration des conditions de vie des enfants, la scolarisation des filles, un défi relevé. ♣ Franche collaboration avec les organisations communautaires, la mairie, les services techniques (la DRPFEE, CAP, SCOFI). ♣ Exécution des activités avec l'ensemble des acteurs de défenses des droits de l'enfant <p>Oui, les activités étaient adaptées, car les coopérateurs ont adhéré.</p> <p>Les formations, alphabétisation, disponibilité du manuel d'inculturation qui instruit sur les conséquences du mariage précoce, exode rural, éducation sans violence etc., ont permis une évolution positive des villageois.</p> <p>Les émissions radiophoniques ont contribué à un changement de comportement chez les enfants et les parents.</p>
2	Est-ce que les activités ont été réalisées et les objectifs atteints à temps ?	Equipe projet	Toutes les activités ont été réalisées grâce à la disponibilité des communautés. Des félicitations aux mobilisateurs endogènes des villages (coopératives) et aux autorités coutumières, municipales, administratives, les services techniques de l'Etat
3	Est-ce que l'approche mise en œuvre a permis d'atteindre les résultats au meilleur coût, ou est-ce qu'il y avait des alternatives plus efficaces ?	<ul style="list-style-type: none"> - RAF - Directeur de projet 	L'approche de mise en œuvre a été adaptée au contexte local en mettant chaque communauté au centre de la prise de décision avec comme ligne de conduite « apprendre à pêcher aux communautés plutôt que de leurs apporter du poisson »
4	Est-ce que les projets ont été flexibles et se sont adaptés en fonction de l'évolution	Coopérateurs, Equipe projet Groupement d'enfants	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Le projet a été flexible et s'est adapté en fonction de l'évolution des besoins et des risques, parce que les fonds alloués aux coopératives ont permis à subvenir aux

	<p>des besoins et des risques (contraintes et opportunités) ?</p>		<p>besoins des coopérateurs (paiement de la scolarisation des enfants, réparation des tables bancs des écoles, réalisation des AGR).</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Cependant, il y a des coopératives qui n'ont pas pu rembourser les fonds mis à leur disposition totalement. Cette situation limite l'effet domino qui est la stratégie de financement du GRADEM en matière de dynamisation du milieu rural. ♣ Le projet a été flexible et s'est adapté en fonction de l'évolution des besoins et des risques, car dans certains villages, des coopérateurs auraient pris des initiatives qui ont posées des difficultés et ont été obligés de revenir aux statuts et règlement. Il s'agit entre autres : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le faible intérêt des services au membres au lieu de 125 FCFA sur chaque prêt de 5000 F/mois, ✓ le non versement des intérêts chaque mois permettant de donner ces fonds à d'autres coopérateurs sur liste d'attente, ✓ la non tenue des réunions périodiques de la coopératives, ✓ la non-participation de la majorité des membres au rencontre réglementaire, ✓ le partage d'une certaine somme monétaire ou des fonds de la coopérative entre les coopérateurs,
5	<p>Est-ce que le système de suivi et de capitalisation des expériences se sont avérés adéquats ?</p>	<p>Coopérateurs, CAP/Académies Enseignants Mairies Services techniques de l'Etat (DRPFEF ; DRDSES) Equipe projet Groupement d'enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Le système de suivi et de capitalisation des expériences se sont avérés adéquats à travers l'implication de tous les acteurs de façon permanente à toutes les activités du projet. ♣ Le renforcement des capacités des acteurs communautaires. Sensibilisation de la population par rapport à la protection des droits de l'enfant en famille, en communauté et à l'école. ♣ L'élaboration des outils de pour la mise en place du modèle de développement locale basé sur les droits de l'enfant <p>Tous apprécient le système de suivi (<i>il s'agit de la réalisation du suivi conjointement entre l'équipe projet, la Marie de chaque coopérative</i>) et affirment que cette méthodologie est adéquate à l'équilibre et à l'atteinte de l'objectif, ce fut le souhait général de tous les villages d'intervention.</p> <p><i>Le Projet a été très efficient : les ressources dépensées pour arriver aux résultats et produits envisagés sont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ressources humaines : Equipe du projet compétent, motivée et efficace

			<p>➤ Ressources matérielles/financières (taux d'utilisation budgétaire est de 100%)</p> <p><i>Ces ressources humaines, matérielles/financières ont permis au projet d'atteindre voire de dépasser certaines prévisions aux dires des populations.</i></p>
--	--	--	---

Pertinence

	- Questions	Cibles	Réponses collectées dans les villages visités
1	Est-ce que le concept et l'approche d'intervention développés et mis en œuvre dans le cadre des activités se sont avérés adéquats et pertinents pour répondre aux problèmes identifiés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs : - Présidentes, - Conseiller municipal - Secrétaires généraux, - DRPFEF - Groupement d'enfants - Radio 	<p>Le projet exécuté constitue une réponse adéquate</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ aux enfants en difficulté, (la scolarisation des enfants, l'exode rural/précoce des enfants, l'abandon progressif du châtiment corporel en famille, communauté et écoles et l'éducation non violente) ♣ aux coopératives, ♣ les enseignants, ♣ aux acteurs de l'Etat. ♣ Les villages apprécient le concept et approche qui résolvent les problèmes identifiés (faible scolarisation et abandons des enfants, autonomisation des femmes, diminution de l'exode des enfants) avec la disponibilité de l'argent. ♣ La réalisation des émissions radiophoniques qui atteignent plus de personnes. Ils ont tous manifesté leur pleine satisfaction par rapport aux résultats des interventions. <p>La collaboration avec les médias ; surtout les concepts du droit adaptés en langues locales à lever la confusion chez les auditeurs.</p>
2	Est-ce que les actions répondent aux demandes et besoins des bénéficiaires et ont adapté leurs actions en fonction du contexte d'intervention et de leur évolution ?	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs : - Présidentes, - Conseiller municipal - Secrétaires généraux, - DRPFEF - Groupement d'enfants 	<p>Le concept et l'approche d'intervention développés et mis en œuvre dans le cadre du projet s'est avéré adéquat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Une étude de faisabilité par rapport aux besoins des bénéficiaires a été réalisée avec l'implication des groupes cibles. <p>Le concept et l'approche d'intervention développés et mis en œuvre dans le cadre du projet s'est avéré pertinent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ la disponibilité des agents, le suivi régulier des programmes et le renforcement des capacités des acteurs communautaires et étatiques.

			Oui, résout beaucoup de problèmes, facilités d'accès à la liquidité (exemple : Pour tous les besoins d'argent, la caisse de la coopérative est disponible « <i>Ka malo sutura</i> », le projet répond à la lutte contre la pauvreté.
3	L'approche partenariale et le choix des partenaires dans la mise en œuvre des projets ont-ils été pertinents ?	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs - Mairies - Services techniques (CAP, DRPFEF, DRDSES etc.) - Equipe projet - Groupement d'enfants - Radio 	<p>L'approche partenariale et le choix des partenaires dans la mise en œuvre du projet est pertinent ; par rapport à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ la disponibilité des partenaires, ♣ le co-suivi régulier des activités au niveau communales, village et dans les écoles, ♣ La Co facilitation des différentes sessions de renforcement de capacité des acteurs concernés. ♣ Le respect des engagements ♣ La franche collaboration dans la mise en œuvre des activités du projet, ♣ L'implication des autorités municipales et des services techniques de l'Etat à toutes les étapes du projet. <p>L'approche partenariale et le choix des partenaires dans la mise en œuvre du projet est pertinente</p>

Impact

	- Questions	Cibles	Réponses collectées dans les villages visités
1	Est-ce que le projet a provoqué des changements positifs à court et moyen terme sur la vie des bénéficiaires directs, le statut des filles et la communication interpersonnelle au niveau des villages ? Lesquels ? Citez des exemples.	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs : - Présidentes, - Chef de village, - Conseiller du chef de village - Conseiller municipal - Secrétaires généraux, Directeurs d'écoles - Groupement d'enfants - Radio 	<p>à court et moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ L'aide aux besoins familiaux est disponible sur place et assuré grâce aux services offerts par la coopérative à ses membres (fonds santé, fonds scolaire, prêt AGR) ; au village (garanti ou financement de fonds cote part du village pour l'acquisition de moulin, réparation de pompe public, etc.) ♣ Soutien à l'identification et à l'inscription des enfants notamment les filles à l'école, (exemple : toutes les filles scolarisables sont inscrites à l'école), ♣ L'encrage de l'égalité entre filles et garçons sur le plan éducatif, ♣ la stabilité et le rapprochement entre conjoints dans les foyers, ♣ la communication interpersonnelle améliorée entre les filles et leurs mères, entre parents et enfants ;

			<ul style="list-style-type: none"> ♣ la prise en compte dans les prises de décision de l'intérêt supérieur de l'enfant par les parents, la famille et la communauté, ♣ la voix des enfants, notamment des filles de plus en plus sollicitée et entendue, ♣ la réalisation d'émissions pro-droits de l'enfant par les radios communautaires par des animateurs formés et averti en terminologie des droits de l'enfant inculturés, ♣ la réalisation d'émissions radiophoniques avec l'intervention des communautés pour l'information, la sensibilisation et le changement de comportement pour un environnement sans violence et protecteur des enfants. ♣ L'exploitation du manuel d'inculturation comme un outil de référence pour l'adhésion de d'avantage de personnes au respect des droits de l'enfant dans les villages.
2	<p>Est-ce que le projet a contribué à une meilleure prise de conscience des droits fondamentaux et le besoin de protection des enfants par une éducation sans violence et sans châtiment corporel</p>	<p>Equipe projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs : - Présidentes, - Chef de village, - Conseiller du chef de village - Conseiller municipal - Secrétaires généraux, Directeurs d'écoles <p>Groupement d'enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAP - DRPFEF ; DRDSES 	<p>Le projet a contribué à une meilleure prise de conscience des droits fondamentaux et de besoin de protection des enfants par une éducation sans violence et sans châtiment corporel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ 14/19 enseignants rencontrés lors de la collecte des effets par l'équipe d'autoévaluation affirment avoir abandonné le fouet dans les classes ; ♣ Toutes les communautés visitées affirment être capable d'expliquer à d'autres les droits fondamentaux et les devoirs de l'enfant avec des exemples à l'appui. ♣ A Fana l'échange avec 60 Enfants (37 filles et 23 garçons) qui confirment l'abandon des fouets dans les classes des certains villages (Sierro-Cissela, Yolla, Kossa, etc.) ♣ A Ségou la question posée aux 94 enfants (56 filles et 38 garçons) dans les villages de : M'Pêba, Fanzana, Dougadougou, Dounzana, Wélengana et Djigo. sur la date à laquelle ils ont été frappée pour la dernière fois, la réponse fut : « Je ne me rappelle plus..., certains disent il y a longtemps ».
3	<p>- Est-ce que le projet a provoqué des changements positifs à court et moyen terme sur les conditions économiques des familles, la scolarisation des</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs : - Présidentes, - Chef de village, - conseiller du chef de village - Conseiller municipal 	<p>La réalisation d'activités génératrices de revenus a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ subvenir aux besoins des enfants (paiement des frais de scolarité, la prise en charge des soins de santé des enfants, ♣ amélioration de la qualité de l'alimentation (les familles mangent du riz plusieurs fois en semaine, les sauces avec des légumes frais, un petit déjeuner avec le café, le pain, la mayonnaise, le beurre, de moins en moins d'enfants partent à l'école le ventre vide dans les familles des membres de coopératives),

	<p>enfants et le départ en exode des filles ?</p> <p>Citez quelques exemples d'évolution de conditions économiques</p> <p>Citez quelques exemples d'amélioration du taux de scolarisation des filles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaires généraux, Directeurs d'écoles - CAP - DRPFEF ; DRDSES 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ augmentation du taux de la scolarisation des filles et leur maintien scolaire Dans les 18 nouveaux villages des régions de Ségou et Koulikoro au moins 50% des filles et 65% des garçons entrés en 1^{ère} cycle achèvent celui-ci soit 58% (soit 180/313 effectifs) des filles et 65% (225/344 effectifs) des garçons <u>entrés en 1^{ère} cycle continuent en juin 2021</u> Dans les anciens villages le nombre de filles scolarisées en second cycle a augmenté d'au moins 50% soit <u>en juin 2021 est de 2541 élèves dont 1314 filles soit 52%</u> Contre 1788 élèves dont 915 filles dont 51% en juin 2018. Donc une augmentation du nombre de filles scolarisées en second cycle (1314- 915 = 399 ; 399/915) soit 43,6% (Voir grille des indicateurs) ♣ amélioration du revenu, plus d'indépendance des femmes économiquement dans la gestion de la famille. <i>Témoignage d'une coopératrice à Kolombada (Fana): « auparavant, mon fonds de commerce pour la friperie était de 27 500 F, je m'approvisionnais à la foire de Fana auprès des demi-grossistes. Maintenant, avec l'appui de la coopérative, je pars à Bamako pour faire ma provision en friperie, j'ai un capital de plus de 100.000 F »</i> <i>Témoignage d'une coopératrice à M'Peba « avant la mise en place de la coopérative, nous avions des problèmes pour l'achat des semences d'oignons, actuellement toutes les femmes membres de la coopérative ont un pouvoir d'achat qui est passé de 10 000 F à 25 000 F en semences, plus de soucis pour la saison des échalotes ».</i> ♣ Moins de filles candidate à l'exode : La chargée de la scolarisation des filles au CAP de Ségou témoigne : « Il est de plus en plus difficile de trouver des jeunes filles pour le travail domestique ici à Ségou. J'ai engagé une femme mère pour assurer les travaux ménagés à la maison. Il y a un changement notoire en termes de disponibilité des jeunes filles domestiques, nous en parlons longueur de journée avec d'autres femmes. »
4	<p>Quelle est la valeur ajoutée des appuis donnés aux binômes scolaires et exodants, leur famille et la communauté en relevant leur impact effectif et durable réel</p>	<p>Coopérateurs, CAP/SCOFI Enseignants Mairies Services techniques de l'Etat (DRPFEF ; DRDSES)</p>	<p>La valeur ajoutée des appuis donnés aux binômes scolaires et exodants, leur famille et la communauté leur impact effectif et durable réel à travers les coopératives mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ L'appui a permis de générer un fonds de roulement propre pour les coopératives dans chaque village, ♣ la réalisation des activités génératrices de revenu en tirant profit. ♣ Lutte contre la faim (constitution de stock de céréales en période de soudure)

	à travers les coopératives mises en place ?		<ul style="list-style-type: none"> ♣ Arrêt de la vente illicite du coton par les paysans (le coton constitue la source de revenu principal des paysans) ♣ Facilité de paiement régulier des frais scolaires qui assure le complément de salaires des enseignants communautaires ♣ Ces profits servent à payer les fournitures scolaires, la réparation de tables bancs, la construction de classes pour la décentralisation des écoles ♣ Amélioration des conditions de vie des familles sur le plan sanitaire, alimentaire. ♣ Les coopératives contribuent beaucoup au développement du village grâce aux sensibilisations et renforcements des capacités des groupes cibles. ♣ Prêts de rentrée scolaire accordés aux binômes scolaires (parent -enfant scolarisé) et exodants (parent-enfant non scolarisé potentiel candidat à l'exode rural), est un appui de taille pour la communauté. Il est remboursable avec intérêt (Djigo, Fanzana, Welegana, Dougadougou, Banakoroni-Wèrè, Kounè, Donzana), remboursable sans intérêt (M'Peba). ♣ La quiétude qu'apporte la coopérative en ce qui concerne les différentes possibilités d'accès à l'argent. <i>Exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enfants malades ne sont plus gardés à la maison pour problème d'argent dans tous les villages visités. ✓ La stabilité des enfants dans la famille et le maintien scolaire, ✓ Moins de grossesse non désirée chez les filles dans le village. ✓ Achat de bœufs pour location de labour, ✓ Achat de bœufs pour embauche.
5.	Est-ce que la formation en agro écologie a apporté un changement dans votre manière de travail (maraîchage et ou volaille) ? - quel apport les connaissances apprises ont apporté à l'amélioration de condition de vie (en famille),	Coopérateurs formés	<p>La formation en agro écologique à apporter un changement dans la pratique de maraîchage et l'aviculture (volaille) des coopérateurs formés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ En ce qui concerne le maraîchage : on observe une évolution dans la culture des produits maraîchers à travers l'utilisation des méthodes agro écologique : abandon progressif des pesticides, diversification des cultures. La formation a permis d'améliorer la fabrication des fumiers organiques / compostage, traitement et association des cultures maraichers (dans l'espace maraicher des femmes de Djigo, Donzana et Kounè)

	votre rendement à la production ?		<p>♣ En volaille : Quelques-uns ont pu imiter, mais des obstacles existent à cause des maladies et le coût de production ainsi que le traitement médical des sujets, connaissance des produits pour la prophylaxie.</p> <p><i>Témoignage des femmes de Djigo, Donzana et Kounè.</i> <i>Après la restitution des membres de la coopérative qui ont bénéficié de la formation agro écologique, je pratique l'élevage de la volaille qui m'a permis de payer les frais de scolarité de mes enfants et moi-même (Donzana),</i> <i>« moi j'ai tiré les leçons de mes anciennes pratiques de vaccination des volailles, maintenant, j'ai presque pas de perte en volaille avec l'application des conseils reçu lors de la formation à la ferme, dans mon village à Welengana, c'est moi qui assure le traitement des volailles du village et mon travail a gagné la confiance de la communauté ».</i></p>
6	<p>Est-ce que le projet avec le concept et l'approche d'intervention constituent un des projets de référence/des modèles à suivre (notamment en matière de scolarisation des enfants et de leur maintien à l'école) qui se prêtent à être répliqués ailleurs ?</p> <p>- Quelles sont les modifications à envisager ?</p> <p>- Sur quoi sera-t-il nécessaire de porter un accent particulier ?</p>	<p>Coopérateurs, CAP/Académies Enseignants Mairies Services techniques de l'Etat (DRPFEF ; DRDSES) Equipe projet Groupement d'enfants</p>	<p>Le concept et l'approche d'intervention du projet constituent un des projets de référence ou un modèle à suivre (notamment en matière de scolarisation des enfants et leur maintien à l'école) :</p> <p>♣ le projet a induit une prise de conscience au niveau des communautés, des enseignants, des autorités municipales, il a valorisé la confiance entre population du même village à initier ensemble une entreprise locale, financière, éducative et sociale. L'approche a amené une réorganisation de la communauté en groupement coopératifs engagé dans le développement local, dans les droits de l'enfant, la lutte contre la violence faite aux femmes, aux enfants avec un plus en terme de bien être alimentaire par son concept agroécologique.</p> <p>Les points à consolider :</p> <p>♣ Mettre en place un dispositif de suivi entre la Mairie et les coopératives de la commune afin de faire respecter les engagements de chaque coopérative par ses membres (mise en place d'une coordination communale des coopératives)</p> <p>♣ Appuyer les coopératives pour développer d'autres activités.</p> <p>♣ Assurer la disponibilité du manuel d'inculturation des droits de l'enfant en trois langues local (Bamanankan, Bomu et Donosso)</p> <p>♣ Soutenir la formation continue en agroécologie et l'élevage de volaille des communautés,</p>

			<ul style="list-style-type: none"> ♣ Amener les coopératives à engager un ou des salariés en temps partiel pour la gestion de la coopérative à cause de la masse financière disponible, ♣ Soutenir la coopérative à la réalisation de micro-entreprise locale porteuse d'emploi et de ressources (professionnalisation dans la volaille, l'acquisition de matériel agricole (tracteur pour location, etc.)
7	Y-a-t 'il eut des effets inattendus, le cas échéant, lesquels ?	Equipe projet	<p>Les effets inattendus du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Le développement de la solidarité au niveau des villages ♣ La confiance en soi dans la mise en place d'initiatives locales, ♣ L'existence d'une initiative de microfinance avec un pouvoir de consultation par les chefs coutumiers dans toutes les questions concernant le village, ♣ La prise de conventions locales pour un refus de mariage d'une jeune fille de moins de 18 ans ♣ Initiative pour la mise en place de cantines scolaires ♣ Diversification de partenariat avec d'autres organisations (N'djinina) ♣ L'existence de groupement d'enfants connaissant leurs droits et de devoir et menant des actions de sensibilisation ♣ Le renforcement de la cohésion sociale grâce aux débats au sein des réunions de coopérateurs ♣ La connaissance des responsabilités des parents vis-à-vis de leurs enfants (devoir de soigner, de rechercher l'acte de naissance, de l'inscrire à l'éducation, de veiller à ne pas le traumatiser par une éducation violente, éviter de l'envoyer précocement en ville pour travail, etc.) ♣ le rapprochement des conjoints (selon les villageois, « chacun connaît la femme de chacun » il s'agit là d'une expression d'un coopérateur pour dire que maintenant, tu vois les hommes passer avec leur femme sur le vélo ou sur la moto ensemble soit pour aller au dispensaire ou en ville). Facilitation de la communication entre parents, entre parents et enfants grâce aux effets du manuel ♣ Installation d'une boutique de produits alimentaires et de banque de céréales et articles divers dans beaucoup de village (Fahira, Fanzana et Djigo).

Durabilité (pérennité et viabilité)

	Questions	Cibles	Réponses et contact de la personne
1	Quels facteurs politiques, économiques, sociaux, culturels et institutionnels contribuent à la durabilité du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe projet - Directeur du projet - Conseiller municipal - Coopératives et Secrétaires généraux, - DRPF EF - Groupement d'enfants Radio 	<ul style="list-style-type: none"> ♣ Sur le plan politique : insertion dans le Plan de Développement Economique Social et Culturel (PDSEC) ♣ Sur le plan économique : Renforcement de capacités et appui financier des organisations à la base (PDSEC) ♣ Sur le plan social et culturel : Valorisation des coutumes et mœurs dans les zones du projet à travers des activités culturelles, ♣ Sur le plan institutionnel : le respect et l'application des lois et textes protégeant les droits de l'enfant.
2	Jusqu'où va l'influence des organisations à la base en vue d'assurer la durabilité des impacts réalisés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérateurs : - Présidentes, - Conseiller municipal - Secrétaires généraux, Services techniques de l'Etat (DRPF EF ; DRDSES) - Groupement d'enfants 	<p>L'influence des organisations à la base en vue d'assurer la durabilité des impacts se note à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Les coopératives ont confirmé les biens-faits et l'influence positive dans leur vie au quotidien (une solution financière disponible, transfert de compétence en matière des droits de l'enfant, amélioration de l'alimentation grâce au maraichage agro écologique). ♣ Savoir-faire dans la gestion des coopératives, ♣ Savoir-faire sur les droits fondamentaux des enfants et comment faire un plaidoyer pour changer la situation de violation ; l'implication des parents dans la gestion de l'école, ♣ Le savoir-faire dans la mobilisation de ressources financières localement, dans la mobilisation des membres de la coopérative, ♣ La contribution à l'épanouissement, au bien-être physique, matériel de la communauté etc. ♣ La connaissance en droits fondamentaux et devoirs des enfants, des parents et la communauté, ♣ Le soutien au développement par des actions de plaidoyer pour changer la situation de violation et son apport à travers des actions concrètes à l'éducation à la scolarisation des enfants (participation activités par la construction ou réparation de

			<p>salle de classes, aux services financiers pour les parents dont les enfants sont à l'école etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Connaissance de la responsabilité parentale dans la reconnaissance et le respect de droits des enfants, le maintien des enfants à l'école les micro-crédits, l'implication des parents dans la gestion de l'école, ♣ Vulgarisation des compétences acquises par la communauté à la base,
3	<p>Quelles sont les recommandations en matière de stratégies d'intervention et de la collaboration avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs étatiques, - La société civile, - Les Communautés <p>dans une perspective de poursuite / réplication du modèle d'intervention des projets ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mairies - CAP - Equipe projet - Groupement d'enfants <p>Services techniques de l'Etat (DRPFEF ; DRDSES)</p>	<p>Les recommandations en matière de stratégies d'intervention sont :</p> <p>Les acteurs étatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Travailler plus avec l'administration scolaire (Ecole, CAP et Académie), ♣ Faire au moins deux (2) missions conjointes par an avec les services techniques, ♣ Demande d'une nouvelle redistribution du manuel d'inculturation, ♣ Mettre à la disposition des services techniques les rapports, <p>Les acteurs de la société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Elargir le temps des émissions radiophoniques, ♣ Amener des participants sur les plateaux des émissions ♣ Donner le temps aux auditeurs de participer par appel téléphonique à l'émission ♣ Elargir les activités de GRADEM à toute la sous- préfecture de FANA, ♣ Poursuivre la formation des coopérateurs en méthodes et techniques agro écologique, ♣ Faciliter des opportunités partenariales avec d'autres organisations entre les coopératives partenaires dans d'autres domaines d'intervention, ♣ Mettre en place des cadres de concertation permanent pour la protection des droits de l'enfant. ♣ Mettre en place un dispositif communal pour le respect strict des engagements au niveau des coopératives de chaque zone. ♣ Mettre en place la coordination communale avec suivi de la mairie sur les actions et les fonds des coopératives (cette action est demandée pour palier à des soucis de pérennité de certaines coopératives dont des membres ont des comportements malsains. Il y a des personnes au niveau de certaines coopératives qui après avoir pris un prêt refuse de rembourser les fonds et souhaite le partage de tout l'argent.

			<p>Ce problème a été souligné dans plus de 35% des coopératives. Les membres de la coopérative n'ont pas de moins de pression sur ces personnes, car risque de conflit entre personnes du même village. L'initiative a été dès au début soutenue par les mairies des communes d'intervention, qui ont été impliquées à toutes les étapes, pas risque majeur pour assurer la coordination du suivi des coopératives)</p> <p>Les acteurs de la communauté :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♣ Assurer la tenue régulière des outils de gestion ♣ Rendre compte à l'autorité de tutelle et à la maire à travers un rapport annuel des activités, ♣ Organiser des rencontres de sensibilisation à toutes les équipes des conseillers communaux pour favoriser l'insertion dans toutes les mairies pour une meilleure application du droit des enfants. ♣ Mettre en place une action de sensibilisation des coopératives non fonctionnelles ♣ Assurer le renforcement continu de capacité avec les acteurs communautaires sur les droits de l'enfant, ♣ Soutenir les micro-projets, ♣ Mettre en place des centres d'alphabétisation au niveau de chaque village d'intervention du projet ♣ Assurer le renforcement de capacité des membres en gestion et initiatives économiques innovantes de développement durable, ♣ Renforcer les capacités des secrétaires en alphabétisation des coopératives sur la tenue correcte des outils de gestion, la non-participation régulière aux réunions. ♣ Impliquer la mairie dans le suivi des coopératives pour le respect des statuts et règlements ♣ Exiger que tout partenaire d'intervention passe par la mairie et l'administration tutelle avant de commencer la mise en œuvre d'un projet pour la mise en place d'une synergie et d'une bonne coordination des acteurs dans une commune. ♣ Recruter un ou des employés à temps partiel pour la gestion administratives et la gestion financière de la coopérative (lorsque les fonds propres dépassent un million de franc)
--	--	--	---

Conclusion :

Malgré la survenue de la pandémie du COVID 19 avec le lot de difficultés qu'elle a engendré, l'équipe du projet a pu réaliser les activités prévues et les résultats attendus sont pratiquement tous totalement atteints et certains d'entre eux, au-delà des espérances.

Le manuel d'inculturation des droits de l'enfant en langues locales Bamanakan, Bomu et Donosso a été accueilli avec plein d'espoir par les différents acteurs de la protection de l'enfant et par les enfants eux-mêmes, avec de multiples qualificatifs pour certains le dictionnaire de transcription des droits de l'enfant en langues locales, le guide sur les droits de l'enfant pour la préparation de leçons par les enseignants etc.

Dans 63/76 communautés dont 34 à Fana et 29 à Ségou des initiatives citoyennes existent grâce à un fort engagement des coopératives (réalisation des actions collectives chaque année favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants). Ceci grâce à la prise de conscience provoquée par la diffusion des droits de l'enfant en langues locales.

On peut affirmer que le projet a permis dans plus de 60 /76 villages d'intervention (79%) de réaliser au moins une action collective par an favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village (réparation/construction de classe ; fabrication de table-banc ; prise en charge d'enseignants communautaires, acte de naissance etc.) et de participer à des activités de cadre de concertation (réseau) de leur localité. A l'an3 (2021), 74 actions collectives favorisant le respect des droits des enfants et notamment la scolarisation des enfants de leur village et ont touché 3307 enfants dont 1837 filles et 1470 garçons dans les 63/76 villages.

On note une nette progression de l'engagement des communautés dans la réalisation d'actions collectives favorisant le respect des droits des enfants notamment la scolarisation des enfants dans leur village qui a connu une très nette progression. Plus de 63/76 (82,8%) coopératives réalisent des actions en faveur des droits de l'enfant. Cette stratégie de promouvoir les droits de l'enfant basé sur la transcription en langues locales pour rendre plus accessibles celui-ci aux communautés permet de réduire les résistances et favorise la mise en place d'un environnement plus protecteur des droits de l'enfant au niveau village. De même, le nombre de filles entrées en second cycle scolaire a augmenté de 43% dans les villages d'intervention.

Une réelle régression des châtiments corporels est remarquable en milieu scolaire comme le témoigne les élèves ainsi que les autorités scolaires. Cependant quelques enseignants continuent toujours de faire recours au fouet/bâton ; la sensibilisation devra être poursuivie. Les témoignages des maires des communes d'intervention du projet ont été des temps fort sur les effets de l'action du projet. L'éducation non-violente fait son chemin doucement a dit la présidente du groupement des femmes de Fana.

L'initiation et la mise en pratique de l'agroécologie et la permaculture pour la production d'une nourriture saine et des cultures pérennes a débuté, mais elle bouscule les habitudes culturelles. Les personnes initiées en ont compris la pertinence, cependant les savoirs faire ne sont pas encore totalement acquis et doivent être approfondis. La sensibilisation et les démonstrations devront être poursuivies afin que les méthodes soient vraiment maîtrisées en vue d'inscrire durablement le changement et d'augmenter efficacement les revenus des paysans.

Les effets inattendus du projet sont également intéressants à noter. En effet, l'augmentation de la confiance en soi, de la solidarité qui a été soulignée par les membres des coopératives ainsi que l'amélioration du dialogue et de la communication dans les couples et entre parents et enfants sont des résultats extrêmement intéressants et positifs. Les villages bénéficiaires du projet sont plus sereins parce que les membres des coopératives disposent de revenus quasi permanents (même s'ils ne sont pas élevés, ils ont le méritent d'être disponibles) et sont plus confiants dans l'avenir. Ils savent qu'ils peuvent réaliser des projets pour leur communauté. Ces effets sont gagés de réussite individuelle, de développement endogène de la communauté et d'une citoyenneté plus consciente et plus responsable.

La dynamisation du milieu rural par l'approche « création de coopératives » permet de conclure sa pertinence pour l'enracinement des droits de l'enfant et le développement durable par la mobilisation de ressources locales et autogérées par les communautés elles-mêmes. Elle constitue une réponse pertinente de lutte contre la misère et la pauvreté en milieu rural défavorisé avec un apport de ressources financières disponibles pour les familles et des méthodes innovantes de production agricole écologique durable qui garantissent une meilleure santé des populations. Vu les succès enregistrés et l'enthousiasme suscité auprès des bénéficiaires et des autorités, cette approche doit être vulgarisée.

Annexes :

Quelques témoignages

- Une Conseillère pédagogique pour la scolarisation des filles de Ségou (scofi) félicite GRADEM pour ses sensibilisations et témoigne « je constate que les filles scolarisées abandonnent de moins en moins l'école pour partir en exode ou elles étaient utilisées comme aide-ménagères. Actuellement moi-même j'ai eu une dame avec son bébé chez moi comme aide-ménagère ».
- Le point focal de la commune de Sebouyou : « Dans la coopérative de Sékoro, avant que GRADEM intervienne dans mon village, il n'y avait pas trop d'entente entre les femmes. De nos jours, grâce aux activités de sensibilisation de GRADEM, l'entente est forte dans notre village et nous arrivons à faire un maraichage collectif. Nous en tirons des bénéficiaires et arrivons à payer les frais de scolarisation de nos enfants ».
- La présidente de la coopérative Dougadougou dans la commune de Pélangana dit : « je vois dans ces deux dernières années une forte augmentation de la scolarisation des filles dans notre village. Avant c'était seulement les garçons qui partaient en classe car les filles étaient destinées à fonder un foyer ailleurs. Grâce à la sensibilisation de GRADEM, les parents ont eu une prise de conscience sur la scolarisation des filles. Actuellement dans notre village toutes les filles d'âge scolaire sont à l'école. Chaque année à la veille de la rentrée scolaire notre coopérative sensibilise les parents à inscrire les filles à l'école.
- Un enseignant de Ségou affirme : « cette année scolaire j'avais 5 classes au lycée (2 classes de 10^e, une classe de 11^e et 2 classes de 12^e année). Sur les 5 classes après les compositions de fin d'année, dans 4 classes les filles ont été 1^{ères} et un garçon est 1^{er} dans une classe de 10^e année. Nous disons merci à GRADEM pour ces sensibilisations sur l'importance de la scolarisation des jeunes filles ».
- Le Directeur de l'école de Soungobougou affirme que « dans son établissement, 4 sur 5 admis au DEF (Diplôme d'Etude Fondamental) étaient des filles ». Les filles commencent à s'imposer présentement ».
- Le secrétaire à l'information de la coopérative de Fanzana a témoigné que : « la coopérative de Fanzana achète et stocke les céréales dans le magasin afin de préparer le moment de soudure. En retour, le remboursement se fait avec un intérêt de +10 %. Elle achète aussi des vaches pour labourer les champs pendant l'hivernage et à la fin de la saison elle fait l'embouche afin de les revendre avec intérêt.
- Le secrétaire de la coopérative de Zogofina Wèrè dit que : « Grâce au projet de GRADEM, on constate une diminution des châtiments corporels dans notre village et une large diminution des violences sur les enfants. Avec les activités de sensibilisation de GRADEM la communication entre enfants et parents, parents et enfant, parent et parent a été facilitée et améliorée ».
- L'équipe BMZ4 de GRADEM basée à Ségou : « L'hors du suivi dans le village de Sando-Sido qui coïncidait avec la rentrée des classes, nous avons constatés que chez le chef de village aucun enfant d'âge scolaire n'est resté à la maison, tous étaient à l'école et par conséquent le chef était obligé d'attacher ses animaux lui-même ».

Témoignages après restitution

Intervention de la maire de Guégnéka :

« Je m'appelle M. Boubacar Toure, je suis le point focal des ONG opérant dans la commune de Guégnéka et je représente la mairie de Guégnéka par rapport à cet atelier de restitution. Je crois que les résultats présentés aujourd'hui répondent aux aspirations de la communauté, des autorités politiques et administratives des différentes communes qui ont été appelées à participer à cet atelier. Nous remercions infiniment le partenariat qui existe entre GRADEM et les communes de Zan COULIBALY, de Binko, de Kéréla et de Guégnéka. A travers les différentes activités qui ont été menées, je crois que les acteurs sont mieux indiqués à édifier l'opinion nationale et internationale par rapport aux aspects positifs de ce partenariat et aux résultats obtenus durant ce temps que nous avons passé ensemble.

Moi personnellement je pense que, par rapport aux droits de l'enfant, les canaux de communication, les stratégies de sensibilisation et de mobilisation qui ont été mis en place, ont été payantes, dans la mesure où les violations des droits de l'enfant ont été comprises par la masse la plus importante de la communauté. Ça c'est un atout.

Secundo, leurs capacités ont été renforcées. Des documents ont été mis à leur disposition et des moyens ont été dégagés pour la mise en œuvre de l'objectif. Tous ces condiments ont été remués et à partir de cela, nous ne pouvons que remercier Dieu et la collaboration a été à la hauteur du souhait. Ce que nous demandons c'est la pérennisation de ces acquis

GRADEM est une rare ONG qui du début jusqu'à la fin du processus a toujours impliqué la collectivité et a réussi le développement de la communauté. GRADEM a toujours pris le temps d'associer en amont et en aval, la collectivité dans toutes les actions qu'il mène et à partir de ce moment, si le résultat est positif, ça sera un résultat collectif et s'il est négatif ce serait aussi un résultat collectif parce qu'aucune action n'a été menée à l'insu de la collectivité.

Un dernier mot, pour interpeller l'opinion locale par rapport aux bien-faits que cette ONG amène dans notre localité. C'est pour nous soutenir dans notre idée de développement quotidien et à partir de ce moment, en aucune manière, nous ne devons laisser cette opportunité passer et une fois de plus appeler les uns et les autres à s'approprier les acquis dont les impacts sont visibles pour le bien être avenir de notre communauté ».

Mairie de Kéréla :

« Bonjour, Moi c'est Modibo Fomba deuxième adjoint de la mairie de la commune de Kéréla, point focal de Dialakoro.

Je suis animé d'un sentiment de satisfaction par rapport à GRADEM parce que toute l'intervention a commencé par les coopératives, les représentants des mairies, avec les enseignants aussi. Tout le monde a été unanime sur l'efficacité de GRADEM par rapport à ses interventions sur le terrain. Tous les agents de GRADEM, leur disponibilité, leur gentillesse par rapport aux différentes coopératives qui ont été cités ici. Tout le monde a été unanime, il n'y a pas eu de divergence par rapport à l'efficacité de cette ONG qui se bat beaucoup pour le respect des droits de l'enfant. Je suis très content et très satisfait.

Nous les félicitons et il s'agit de garder le cap et d'aller de l'avant. Ce que je conseille aux agents c'est de rester eux même. Je leur demande du courage pour pérenniser et diversifier les actions, c'est-à-dire les élargir aux autres villages qui n'en ont pas bénéficié.

Les agents de GRADEM sont très courageux pour exemple : on était parti visiter la coopérative de Sirro –cisela et de Dialakoro dans la commune rurale de Kéréla et ce jour-là il y avait la pluie. Une rivière s'étaient formée entre les deux villages. Les agents ne parvenaient pas à nous atteindre à cause de l'eau, mais ils se sont forcés. Moi j'étais étonné, sous la pluie ils sont venus. On a fait le travail, ils ont donné de l'argent, ils ont appuyé l'organisation de la coopérative en termes de finances et aujourd'hui, vraiment, ces appuis ont généré des retombées qui ont vraiment aidé les femmes dans leurs activités. Ils ont appuyé les femmes dans les AGR. Les femmes parviennent à payer les frais de scolarité des

enfants et à acheter les fournitures scolaires pour les enfants. Vraiment GRADEM Bravo, je vous remercie ».

Secrétaire général de la commune de Binko :

« Moi, c'est Oumar Bagayoko, secrétaire général de la commune de Binko.

Mes impressions sont bonnes, je remercie l'ONG GRADEM et ses partenaires qui ont contribué à l'évolution socio-culturelles même de la commune. Avant l'arrivée de l'ONG, il n'y avait pas de coopérative engagée auprès de la commune pour assurer le relais ; les collectivités communales ne sont pas là mais aujourd'hui Dieu Merci pratiquement dans 60% des villages, il y a des coopératives qui existe et qui sont là pour réaliser les objectifs même de la commune.

Ces coopératives ont les mêmes objectifs que la collectivité communale, ils vont dans la ligne droite de la protection des droits de l'enfant. Avant l'arrivée de ces coopératives-là, je donne un exemple : le taux d'enlèvement des actes de naissance au niveau du bureau d'Etat Civil ne dépassait pas les 20%, mais actuellement on est à plus de 70% grâce aux actions de l'ONG et des coopératives. Au niveau des écoles, le recrutement n'était pas lié à la présentation de l'acte de naissance, mais les enfants ne pouvaient pas passer le DEF sans acte de naissance. Aujourd'hui pratiquement 80% des enfants, ont l'acte de naissance et continuent l'école. »

Madame Mah DIARRA, la Présidente de la coopérative de Djigo :

« Depuis l'arrivée de GRADEM dans notre village, il nous a fait bouger et avancer jusqu'à ce que nous avons eu notre jardin et GRADEM nous a offert un forage. Vraiment nous sommes très contents de ces activités et toutes les femmes du village sont dans le jardin. Notre inquiétude c'est une partie qui reste pour la clôture et la distance pour aller chercher de l'eau et la transporter jusque dans les parcelles ; c'est fatiguant et actuellement, il commence à y avoir une insuffisance d'eau pour toutes les parcelles. Un grand Merci pour GRADEM et ses partenaires ».

OUMOU COULIBALY, membre de la coopérative de Djigo :

« Nous avons eu beaucoup de bénéfice grâce au maraichage dans le jardin. Je peux expliquer à quelqu'un mais quelqu'un ne peut pas m'explique à moi.

Depuis que certains membres de notre coopérative sont allés se former à la ferme de Zantiguila, à leur retour, ils ont fait la restitution. Moi j'ai suivi strictement les conseils : je fabrique mon engrais avec les matières demandées, je le mets sous les plantes ; je fais les pépinières et ensuite je plante. Actuellement je mange les légumes frais dans ma famille chaque jour et j'en donne aux autres membres et je vends le reste. Chaque deux jours, je cueille des aubergines, des gombos, des feuilles de patate, des épinards. Certaines courges vont donner dans les jours à venir et beaucoup d'autres et comme vous voyez les petits piments et les poivrons. Dans ma parcelle de plantes, je pratique les cultures associées car j'ai eu beaucoup d'avantage : les insectes ne peuvent pas attaquer toutes les plantes à la fois. Même ce matin, je suis venue remplir un seau pour aller vendre aux femmes qui font la cuisine. Si je laisse une journée et après deux jours, je reviens. J'ai eu un grand intérêt (bénéfice) dans cette activité. Le projet de GRADEM m'a fait abandonner la coupe de bois dans la brousse. Je salue tout le monde ».

M. Alassane COULIBALY, secrétaire à l'information Fanzana :

« M. Alassane COULIBALY Fanzana, chargé du projet et de la coopérative.

Le GRADEM est venu chez moi et nous avons développé toutes les stratégies pour avancer la coopérative. Il nous aide sur la scolarisation des enfants, on a eu la réponse de ce que nous ne connaissons pas. Il nous a aidé pour savoir comment travailler avec l'argent, ce que nous ne connaissons pas ; le commerce on a eu cela. Pour l'école, avant nous laissons les enfants et certains ne connaissaient pas les valeurs de l'école. On mettait certains garçons à l'école et les filles restaient à la maison pour aider leur maman et garder les petits. Après quelques années, on les laissait aller en exode pour recherche de l'argent.

GRADEM nous a aidés à nous instruire sur ces aspects avec la connaissance des droits et devoirs de l'enfant et surtout sur les mariages précoces et les conséquences de ces mariages. Nous avons constaté

que toutes les choses sont vraies et les avantages sont à ici. Nous remercions GRADEM. Avant nos femmes ne connaissaient pas le petit commerce (AGR) mais actuellement toutes les femmes savent faire le petit commerce pour subvenir à la scolarisation des enfants, les fournitures scolaires, le paiement des frais de scolarité et obtenir l'acte de naissance ».

Quelques photos :



Echange avec les communautés des communes de Guegneka, de Binko, Keréla et Zan Coulibaly



Echange avec les membres de la coopérative de Sirakordié



Echange avec les enfants du groupement de Wérékela



Echange avec le groupement d'enfants de Yolla.



Les cultures associées sont pratiquées par les membres des coopératives formés



La présentation des informations de la coopérative sur le tableau de façon visible et



Le manuel d'inculturation des droits de l'enfant transcrit en langues locales, un outil de partage en communauté (hommes, femmes et enfants).



Les ateliers à ciel ouvert pour les échanges sur le manuel dans chacun des 86 villages d'intervention du projet



Le compostage à base de fumier organique



La permanent culture pour produire à toute saison